

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2020

32 personnes assistent à cette AG animée par Virginie Godet, Renaud Hoyoux et Attilio Munisteri.

## Ordre du jour

- Le journal des bonnes nouvelles.
- Compte-rendu des activités des différents cercles.
- Mise sur pied d'un cercle Alimentation.
- Modification du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) concernant le Cercle de Coordination (CDC).
- Election du nouveau CDC.
- Agenda

Le Cercle d'Animation, en la personne de Virginie ouvre l'Assemblée à 19h25 et souhaite la bienvenue et une bonne année aux personnes présentes.

Après avoir exposé l'Ordre du Jour, elle remercie les différents membres qui ont participé à la distribution toutes-boîtes des cartes de vœux de Nouvel An présentés par Vert Ardent.

### 1. Le journal des bonnes nouvelles :

Caroline entame le journal des bonnes nouvelles en remerciant l'ensemble des personnes ayant contribué à la création et la diffusion de la carte de vœux de Vert Ardent.

Elle rappelle également que le mois de décembre étant celui des réunions, commissions et conseils communaux relatifs au budget, c'est un mois fort chargé pour les conseillers et que ces derniers ont pu compter sur l'activité et la réactivité du Cercle Ressource qu'elle remercie.

Caroline évoque ensuite le dégagement d'un budget d'un million et demi d'euros supplémentaires pour le CPAS et l'augmentation du budget pour les projets interculturels qui passe de 40 000 à 75 000 €, suite aux interpellations de Guy Krettels et Elena Chane-Alune. Elle remercie ces derniers aussi que les Conseillers à l'Action Sociale pour leur travail.

Elle évoque ensuite les prochaines interpellations au Conseil Communal :

- Le sujet de la dette de la Ville qui n'est pas bien gérée notamment pour les pensions à charge de la Ville.
- La proposition par VA de planter un arbre pour chaque naissance d'un petit Liégeois.
- La campagne Plus Belle la Ville qui ne fonctionne pas très bien.
- Les stationnements en double file ou sur les trottoirs pour lesquels Caroline demande de prendre des photos.

À ce sujet, Caroline lance un appel aux militants afin qu'à chaque situation de stationnement incivique entraînant une gêne pour les PMR ou les cyclistes, ils prennent des photos pour montrer à la Ville de Liège, l'ampleur du problème. Cette action est dans la lignée d'une action de la Masse Critique qui a calculé le montant des

amendes potentielles des voitures garées sur les pistes cyclables le long du Boulevard de la Sauvenière.

Raphaël Pilette propose de mettre un autocollant sur la vitre du véhicule mal stationné mais vu que cette action est condamnable, c'est une fausse bonne idée. Patrick suggère plutôt un autocollant de la maison des cyclistes.

Nous précisons que sur les photos prises par les militants, il est important de flouter les plaques d'immatriculation avec de publier les photos.

Matthieu Content poursuit le journal des bonnes nouvelles et signale que si le budget du CPAS a été augmenté de 1 million et demi d'euros, VA a voté contre le budget communal car il était en-deçà de ce qui était demandé et nécessaire (les données sont disponibles sur le site internet de la Ville). En effet, l'augmentation de la précarité à Liège est telle que cette augmentation de la dotation du CPAS ne permet pas de suivre efficacement les dossiers.

La déclaration des Conseillers à l'Action Sociale Vert Ardent, expliquant notamment le vote contre le budget du CPAS, est disponible sur notre site internet.

Il signale aussi que Jean-Paul Bonjean (PS) a remplacé Florence Mahy à la présidence du Conseil à l'Action Sociale.

Stéphanie Grisard précise que VA s'est opposé à la nouvelle distribution des « Articles 60 » qui sont plus avantageuses pour les structures accueillantes que pour les personnes. VA aimerait renverser le point de vue et se baser sur les besoins de la personne. Pour cela, VA souhaite disposer d'une banque de données claires des différentes structures accueillantes. Le nouveau président est d'accord pour réfléchir à la question et veut en discuter avec l'ensemble des mouvements politiques. Il associe tous les partis à la réflexion et pas juste ceux de la majorité, ce que soulignent nos conseillers.

## 2. Compte-rendu des activités des différents cercles :

- ✓ Cercle **Mobilité**. Présentation par Dominique Hanikenne (le PV complet de leur réunion de lancement de cercle, le 14 janvier 2020 figure au bout de ce compte-rendu) :  
Suite à un cadastre des compétences, expertises et expériences des différents membres ainsi que des documents sur lesquels appuyer le travail, le cercle cherche des réponses à la question « comment améliorer la mobilité à Liège et réduire les émissions de GES liées à celle-ci ? »  
Les moyens envisagés : organiser une AG spécialement dédiée à la mobilité avec les comités de quartier et prévoir une action pour la journée mondiale du vélo (le 3 juin).  
Autre idée émergente : Effectuer des trajets centre-ville – périphérie à vélo et en voiture afin de comparer et de démontrer l'avantage du vélo sur la voiture.  
La prochaine réunion est fixée le 25 février 2020 à 20h chez Guy LAMBERT.
- ✓ Cercle **UATPLM**. Présentation par Jean-Paul Gomez qui signale que ce cercle a enfanté un petit groupe **LDZ** (Low Danger Zone) auquel participe François Schreuer de Vega. L'objectif est d'interdire ou limiter les véhicules les plus

dangereux (lourds et puissants) dans certaines zones de la ville. Cela demande l'installation de caméras (nombre estimé : 140 caméras à 50 000 €/pièce, ce qui revient très cher). Le système Scan-car de la Police est évoqué mais celui-ci n'a pas le même objectif.

Il sera important que les propositions soient des propositions constructives et de ne pas juste apparaître comme un mouvement qui interdit.

Didier Brissa fait remarquer qu'il ne faut pas se focaliser uniquement sur les émissions de CO<sub>2</sub> mais également sur celles des particules fines.

La prochaine réunion de ce groupe est prévue **le 7 février 2020** et aura comme ordre du jour, les aménagements du territoire.

A ce sujet, Raphaël évoque les enquêtes publiques sur les aménagements de la gare Saint-Lambert, sur l'éco-quartier Coronmeuse et sur un projet immobilier à la Chartreuse.

Pour Chartreuse, un courrier type est en voie de rédaction.

- ✓ Cercle **Quartier**. Martine Grooten signale les difficultés rencontrées à motiver les troupes : à la dernière réunion du cercle, il n'y avait que 2 personnes. Elle propose donc de suspendre les activités de ce cercle mais reste disponible pour toute mission du CdC.  
Jean-Paul rappelle qu'on a proposé une AG avec des représentants de 4 ou 5 comités de quartier.
- ✓ Le cercle **Ressources** et le cercle **Stratégie** ne se sont pas réunis depuis décembre.
- ✓ Le cercle **Fête** (Attilio M.) demande de penser dès à présent à une date fin juin pour la fête annuelle de VA.

### 3. Mise sur pied d'un cercle Alimentation

Présentation par Stéphanie Grisard.

Ce cercle serait la concrétisation d'un groupe informel existant notamment au sein des élus. Il traiterait notamment de la question de la gestion des cantines publiques, du dossier des légumeries, etc.

Elle évoque une rencontre avec la ville de Montpellier et des contacts avec la Ceinture Aliment-Terre de Liège (CATL). Ce cercle aurait pour but de fournir des informations. Il n'y a pas encore de date de réunion prévue.

### 4. Modification du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) concernant le Cercle de Coordination (CDC).

Suite aux débats menés lors de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2019, un cercle temporaire a été créé pour réfléchir aux modifications à apporter au ROI concernant le fonctionnement du CDC. Ce cercle s'est réuni le 14 décembre.

Présents : Colette Duez, Michaël Dufranne, Murielle Frenay, Renaud Hoyoux, Gauthier Jacquinet, Siléna Mathieu et Attilio Munisteri.

Les propositions du cercle après discussion et consentement des membres du cercles présents à la réunion (deux personnes étant excusées : Raphaël Pilette et Rémi Gemenne.) sont les suivantes :

#### Point 3.3.2 du ROI

- **Ajout :**

*Un membre de cercle permanent peut à tout moment demander à être relevé de son mandat. L'Assemblée Générale procède alors à son remplacement. Le remplaçant termine le mandat en cours.*

*Le mandat d'un membre du CDC est de deux ans, renouvelable une fois de manière consécutive. La moitié de ces mandats sont pourvus les années impaires, l'autre les années paires.*

*Disposition transitoire : un ou deux membres du CDC élu(s) en 2019 prolongent leur mandat en 2020.*

Cet ajout est accepté

#### Point 3.3.4 du ROI

- **Inchangé :**

*Le Cercle permanent de coordination est chargée de gérer le mouvement au quotidien et de coordonner le travail des cercles ; ce cercle a vocation, dans le respect des délégations que l'assemblée lui donnera, à assurer la mise en œuvre du programme.*

*Il veille à assurer la plus grande proximité et cohérence possible entre les mandataires communaux, les cercles et l'assemblée.*

*L'assemblée peut lui confier d'autres missions.*

- **Ajout :**

*Le cercle de coordination doit être représenté aux réunions préparatoires des conseils communaux.*

Il est suggéré de remplacer « doit » par « peut » mais finalement, cet ajout n'est pas approuvé.

- **Modification :**

*"Le cercle de coordination est composé de 7 membres et au maximum de 4 membres du même genre. " est remplacé par :*

*"Le CDC est composé de minimum 3 personnes, maximum 5 personnes, en respectant la parité de genre et en gardant à l'esprit le respect des différentes composantes du mouvement. Un an avant les élections communales, l'Assemblée Générale pourra élargir le nombre de membres du CDC pour gérer la campagne."*

Concernant ce dernier point, le mouvement Demain met en avant une autre proposition : « Maintenir un CDC à 7, avec possibilité de démission en cours de mandat et filtre préalable à l'élection sans candidat, afin que les personnes qui ne voudraient pas être élues puissent ne pas participer. Afin de permettre le fonctionnement du CDC, nous proposons que le quorum soit fixé à 5 personnes minimum présentes lors des réunions ».

La proposition retenue est la suivante : *Le cercle de coordination est composé de minimum 5 personnes et maximum 7 personnes, en respectant la parité de genre et en gardant à l'esprit le respect des différentes composantes du mouvement. Un an avant les élections communales, l'Assemblée Générale pourra élargir le nombre de membres du cercle de coordination pour gérer la campagne.*

## **5. Election du nouveau Cercle de Coordination.**

Clarification par rapport au mode de désignation.

Le mode de désignation des membres des cercles permanents, défini dans le ROI n'est pas remis en question. Le cercle note que le consentement, y compris le mode d'élection sans candidat, fait partie de l'ADN du mouvement.

Virginie expose à l'Assemblée le profil de fonction et note, conformément à la nouvelle modification du ROI, les noms des personnes qui ne sont pas candidates.

Cinq cercles de 4 -6 personnes sont constitués et proposent des noms de futurs membres du CDC en s'assurant que les personnes proposées soient disponibles pour cette mission.

Chacun des cercles désigne ensuite un délégué qu'il envoie dans le « bocal ». Le bocal va ensuite faire une proposition d'un Cercle de Coordination.

Les personnes proposées par le bocal et retenues pour constituer le nouveau CDC sont :

Patrick Dessart, Colette Duez, Catherine Eeckhout (en tant qu'animatrice), Martine Grooten (à partir de Septembre 2020), Gauthier Jacquinet, Raphaël Pilette et Attilio Munisteri.

NB : Catherine Eeckhout a été proposée par le bocal, avec son accord, comme animatrice des réunions du CDC (max. une fois/mois) et non comme membre à part entière du CDC.

## **6. Agenda :**

Nous rappelons les dates de nos prochaines activités :

La date du 1<sup>er</sup> février pour la formation des mandataires à la compréhension des budgets et gestion des comptes d'ASBL est rappelée.

Le 7 février 2020 : réunion du groupe UATPLM

Le 25 février 2020 à 20 h : 2<sup>e</sup> réunion du cercle Mobilité

Fin de l'AG vers 22h40.

## **PV de la première réunion du cercle Mobilité le 14 janvier 2020**

### **Ordre du jour**

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Tour de table pour faire connaissance (compétences liées à la profession, expériences personnelles en matière de mobilité...)
3. Qui d'autre serait intéressé à participer au cercle mobilité ?
4. Lister les documents/ressources sur base desquels on peut travailler.
5. Brainstorming sur « comment améliorer la mobilité à Liège et réduire les émissions de GES liées à celle-ci ? »
6. Quelles sont les villes dont on a envie de s'inspirer ?
7. La mobilité pendant les travaux du tram.
8. Discussion de l'AG consacrée à la mobilité avec les comités de quartier.
9. Fonctionnement du cercle.
10. Divers

**Présents :** Dominique HANIKENNE, Serge PETITJEAN, Michel MURZEAU, Gérard PETERSEN, Guy LAMBERT, Didier CASTAGNE

**Excusés :** Philippe CAPELLE, Luce MASSILLON

1. L'ordre du jour est approuvé.
2. Tour de table effectué lors duquel on se rend compte qu'il y a une forte expérience du vélo (électrique pour Gérard).
3. Qui d'autre serait intéressé de participer au cercle mobilité ?  
Serge propose Corentin LENELLE et Xavier JADOULLE.
4. Dominique H. évoque plusieurs documents et se propose de créer un tableau en trois colonnes : Intitulé, zone d'application (région, ville, arrondissement...), lien internet. Michel M. nous montre le fascicule PEP's. Guy L. nous parle de « Paris en selle », un document sur les aménagements cyclables intéressant car en deux parties : rues étroites et rues larges. Didier C. fait remarquer qu'une rue étroite à Paris ne l'est pas forcément à Liège. Selon l'AMCV (Association du Management des Centres Ville) la piétonisation dégrade la situation des commerces et améliore celle de l'HORECA. Selon Didier C. elle est un accélérateur de tendance.
5. Brainstorming très fourni et difficile à résumer : à structurer pour la prochaine réunion. Voici néanmoins quelques réflexions pêle-mêle : La ville de Liège manque de volonté, le stationnement automobile prend trop de place, la transition est difficile, rue Puits-en-Sock, l'échevin de la mobilité a essayé de faire des aménagements mais s'est retrouvé face à une levée de boucliers des commerçants et a finalement abandonné. Le Shop&Drive : stationnement gratuit pour une demie heure peut sembler intéressant mais fait quand même la part belle aux voitures, ce n'est pas un bon signal. Pas suffisamment de verbalisations des stationnements sauvages. A Herstal, (Michel M.) on a privilégié le 70 km/h au 50 car les ingénieurs sont payés au pourcentage et les voiries à 70 km/h sont plus larges que celles à 50. Les travaux du tram sont une

opportunité pour inciter au transfert modal car ils ralentissent le trafic qui accentue l'avantage comparatif du vélo.

6. Didier C. nous expose les arcanes politico-administratives de la mobilité :  
Avant 1983 (début de la participation d'Ecolo de 1983 à 1988 à la ville de Liège), le personnel administratif de la Ville de Liège est très peu fourni. De ce fait les promoteurs étaient rois puisqu'aucun contre-pouvoir ne s'exerçait. On en subit encore les conséquences. Le premier PCM (Plan Communal de Mobilité) a été rédigé à Verviers en 1997. En 2004 la région wallonne vote le décret Mobilité : <https://wallex.wallonie.be/contents/acts/10/10079/1.html?doc=794&rev=772-504>  
Le PUM (Plan Urbain de Mobilité) sort tous les dix ans (2008, 2018...). Il fait le lien entre le développement territorial et la mobilité. A Liège le PUM 2018 a été approuvé par 23 communes sur 24 et par le Parlement Wallon en mai 2019.  
La conférence des Bourgmestres est une association sans base légale.  
Il y a deux gestionnaires pour les voiries : la commune et le SPW. Le SPW peut agir plus facilement car il est plus distant des citoyens-électeurs.  
Les communes reçoivent une aide de la région sous forme de droit de tirage.  
FRIC : Fonds Régional des Investissements Communaux.  
Au moins 50% doivent aller vers la politique pédestre, cyclable et l'aménagement des places.  
Comme il y a un code de la route, il y a aussi un code du gestionnaire de la voirie : [http://mobilite.wallonie.be/files/eDocsMobilite/Conseiller%20en%20mobilité/format%20ion%20continuée/201905\\_code\\_gestionnaire/code\\_gestionnaire\\_AM\\_11\\_oct\\_1976.pdf](http://mobilite.wallonie.be/files/eDocsMobilite/Conseiller%20en%20mobilité/format%20ion%20continuée/201905_code_gestionnaire/code_gestionnaire_AM_11_oct_1976.pdf)
7. Quelles sont les villes dont on a envie de s'inspirer ? Paris, Bruxelles, Bonn, Nantes (3 lignes de tram et une ligne de BHNS), Valence (système de location de vélos). Didier C. : la question qu'il faut se poser c'est, pourquoi on ne fait pas comme eux ? (une ville n'est pas l'autre).
8. Concernant l'AG consacrée à la mobilité en relation avec les comités de quartier, Guy L. nous annonce qu'on ne peut pas espérer faire quelque chose avant l'été. Ce sera donc pour octobre ou novembre 2020.
9. Dominique H. propose de faire quelque chose pour la journée mondiale du vélo le 3 juin. Il propose d'éditer une carte postale à distribuer aux cyclistes de Liège en leur demandant de l'envoyer (enveloppe fournie mais pas le timbre) à un proche pour l'inciter à passer au vélo.
10. La semaine de la mobilité 2020 aura lieu en septembre du 16 au 22.
11. Guy L. propose de tester des trajets centre-ville – périphérie (par exemple rue Neuvise – centre culturel de Chênée) à vélo et en voiture afin de comparer et de démontrer l'avantage du vélo sur la voiture. On pourrait publier les résultats sur internet et facebook. Guy nous demande d'amener des idées de trajets à tester pour la prochaine réunion.
12. La prochaine réunion est fixée au 25 février 2020 à 20h chez Guy LAMBERT Thôme, 5 4020 Bressoux.